



Juillet 2025

Animations...

◆ Club de l'amitié

Mardi 1^{er} juillet : Club avec ses activités habituelles.

Vendredi 4 juillet : Concours de palets.

Mardi 15 juillet : Buffet campagnard et club.

◆ Idées à coudre

Mardi 1^{er} et 15 juillet : Atelier couture à la salle des associations à 20h.

◆ Les amis de la chapelle du Louya

Dimanche 13 juillet : Pardons Saint Jacques et Saint Christophe.

Messe à 10h30 suivie de la bénédiction des voitures.

Repas sur place : Cochon au four

Au menu : Kir/Melon/Pâté

Cochon au four – Dessert /Café

Résa : 02.99.07.72.43 / 02.99.07.72.55

Tarifs : 14.00€/A. 6€/Enf. (-12 ans)



◆ Comité des fêtes et Osons, Osons, Gaëlites

Samedi 26 juillet : Concours de palets et vide-greniers.

Infos vide-greniers : Profitez de l'été pour vider vos greniers ! Des trésors s'y trouvent certainement !

Cette année l'association Osons Osons Gaëlites et le Comité des Fêtes organisent leur traditionnel vide grenier sur le parking de la Salle des Fêtes de Gaël.

En cas de mauvais temps il se tiendra dans la Salle des Fêtes. De 6h00 à 18h00 - 7 rue du Gaël Villacoublay /2€ le m. Restauration sur place, buvette, parking gratuit. **Inscriptions** : Téléphone au **06 31 80 22 33** ou Mail **val22chretien@gmail.com**.

Infos concours de palets : Inscription à 13h30. 10€ par équipe. Début du concours à 14h. Plus d'informations au 06.76.79.57.62

◆ Association Epanouissement Physique de Gaël

L'assemblée générale extraordinaire de l'association « Epanouissement physique » s'est tenue vendredi 13 juin 2025 à la salle annexe de Gaël. Suite à cette réunion, un nouveau bureau a été élu comme suit :

Présidente : Virginie David

Trésorière : Patricia Trutin

Secrétaire : Agnès Houitte

Membres : Béatrice Lelièvre, Annick Bazin, Christiane Burel, Pascale Houdebine et Peggy Wybaillie

Le yoga arrête définitivement. La musculation et le multisport seront repris par une autre association. Plus de précision en septembre.

Pour toutes informations supplémentaires, envoyez un mail à l'adresse suivante : epanouphy@gmail.com

Médiathèque



La médiathèque sera ouverte tout le mois de juillet aux horaires habituels et fermera du 1^{er} au 31 août 2025. Réouverture le mardi 2 septembre à 16h.

Faites vos provisions de livres pour les vacances ! La durée des prêts sera allongée pour vous laisser le temps d'attendre la réouverture.

Mercredi 2 et 23 juillet à partir de 14h30 - Papote, tricote, grignote.

Mercredi 9 juillet de 14h30 à 16h30 - Découverte des abeilles et du rucher de Ga'Ailes.

Venez à la rencontre des abeilles ! Avec l'association des apiculteurs de St-Méen et Aurélien des services techniques de Gaël, découvrez la vie incroyable des abeilles et venez observer les nouvelles ruches installées à Gaël.

Combinaisons de protections pour enfants et adultes fournies, goûter et dégustation de miel offerts.

À partir de 7 ans.

Sur inscription au 02 99 07 76 61.

Cette animation est proposée dans le cadre du festival "Partir en Livre" qui se déroule cet été sur tout le territoire de la Communauté de Communes St-Méen Montauban et dont le thème cette année est : "Les animaux et nous".



Mercredi 16 juillet de 14h30 à 15h30 - Les animaux et nous : Oh, les drôles d'histoires !

Pour les enfants de 3 à 103 ans. Avec Lucie (animatrice lecture de la Communauté de communes) et Bénédicte en duo rigolo. RDV à 14h30 à la médiathèque, puis, nous nous rendrons aux jardins partagés de Gaël.

Réservation conseillée au 02 99 07 76 61

Cette animation est proposée dans le cadre du festival "Partir en Livre" qui se déroule cet été sur tout le territoire de la Communauté de Communes St-Méen Montauban et dont le thème cette année est : "Les animaux et nous".



La médiathèque a une nouvelle adresse électronique : mediatheque@mairie-gael.bzh



Mairie de GAËL 02.99.07.72.20 et Agence Postale 02.23.43.26.58

Horaires d'été du 07 juillet au 06 septembre inclus :

Lundi et mercredi : ouvert de 09h00 à 12h00 – Fermé l'après-midi.

Mardi, jeudi et vendredi ouvert de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Fermées le samedi matin.

Site internet : www.mairie-gael.bzh **mail** : contact@mairie-gael.bzh



Informations communales

◆ Inauguration de 3 sites à Gaël

Vendredi 27 juin :

M. le Maire,
Mmes et Mrs les élus,
convient la population à participer à l'inauguration des 3 sites :

- ◆ **Logement 19 rue de la libération**
- ◆ **Pôle médical**
- ◆ **Arrêt de car et réaménagement Place de la Bascule**

Rdv à 17h00 au 19 rue de la libération.

Un vin d'honneur sera servi au Pôle Médical à l'issue des visites.



Horaires d'été de la mairie et de l'agence postale communale du lundi 07 juillet au samedi 06 septembre inclus :

Du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00.
Mardi, jeudi et vendredi de 14h00 à 17h00.
Fermées le samedi.



◆ Horaires des messes

Dimanche 13 juillet à 10h30 à la Chapelle du Louya.
Tous les mercredis à 11h00.

◆ Cérémonie du 14 juillet

Lundi 14 juillet : La Municipalité organise une cérémonie avec dépôt de gerbe à 11h30 au monument aux Morts de Gaël. Toute la population est invitée.



◆ Balayage des rues

Jeudi 31 juillet : à 14h00 par l'entreprise .L.P.S.

◆ Les expos hors les murs continuent !

Voyagez au travers de cette expo autour du plan d'eau communal sur le thème « Les merveilles du monde ». Du Mexique en passant par le Royaume-Uni, découvrez des sites exceptionnels.

◆ Chantier argent de poche - Du 04 au 08 août 2025.

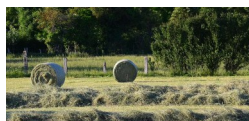
Tu as entre 16 et 18 ans, tu veux te faire un peu d'argent de poche !!!

Inscris-toi vite en mairie, tu peux travailler les matins semaine complète ou bien tu choisis ton jour !
Places limitées à 4 jeunes.

Pour plus de renseignement, appelle la mairie au 02.99.07.72.20.

◆ Foin sur pied

Vous recherchez du foin à couper, inscrivez-vous en mairie au 02.99.07.72.20.



◆ Appel à bénévoles - Aide aux devoirs à l'école Les Prés verts

Vous avez un peu de temps libre le lundi soir ? Envie de vous rendre utile, de partager un moment avec les enfants ou petits-enfants de notre commune ? Rejoignez l'équipe des bénévoles de l'aide aux devoirs à l'école Les Prés verts !

Chaque semaine, des élèves bénéficient d'un temps d'accompagnement scolaire pour les aider à mieux comprendre leurs leçons, à faire leurs exercices, et à prendre confiance en eux. Cette aide est précieuse. Pour certains enfants, c'est un véritable tremplin.

Ce n'est pas seulement du bénévolat : c'est un geste de solidarité, un soutien concret à des élèves qui en ont besoin. L'équipe enseignante reste à vos côtés, partage des informations sur les élèves, et vous accompagne tout au long de l'année.

Nous avons besoin de vous ! Même un créneau d'1h par semaine peut faire toute la différence.

Merci d'avance pour votre engagement,
La municipalité.

◆ Dépôts sauvages : maintenant, ça suffit !

Il y a des gestes qui ne relèvent plus de l'oubli ou de l'erreur, mais d'un manque flagrant de respect pour les autres, pour la nature et pour le travail des agents communaux. Le dépôt sauvage d'ordures en fait partie. Et malheureusement, cela devient une habitude pour certains. C'est inacceptable. À chaque fois que des déchets sont abandonnés sur nos chemins, à côté des containers, dans les fossés ou en lisière de forêt, c'est la collectivité toute entière qui paie les conséquences : Temps et frais de nettoyage pour les services municipaux ; Dégradation de l'environnement et du cadre de vie ; Risques sanitaires et d'incendie ; Détérioration de l'image de notre commune. Nous voulons être très clairs : il ne s'agit pas seulement d'une incivilité. C'est un délit. Dès aujourd'hui, chaque dépôt sauvage fera l'objet d'une plainte. Systématiquement, sans exception, nous avons suffisamment alerté, suffisamment expliqué. Les personnes prises sur le fait seront poursuivies. Des dispositifs de surveillance sont en place, et d'autres seront renforcés. Il n'y aura plus d'avertissement. La tolérance est à zéro. Vivre ensemble, ce n'est pas difficile. Ce n'est pas une question de règles compliquées. Il suffit de respecter quelques principes élémentaires : Utiliser les points de collecte aux horaires autorisés ; Ne pas déposer de déchets encombrants sans autorisation ; Se rendre en déchetterie pour les objets non collectés par les services classiques. Ce que nous demandons, c'est du respect. Du respect pour les habitants, pour les agents qui nettoient, pour celles et ceux qui font les choses correctement, et pour l'environnement que nous avons en partage. Nous savons que la grande majorité d'entre vous est exemplaire, et nous vous en remercions. Mais pour les autres : nous ne détournerons plus le regard.

Respecter, c'est simple. Mais maintenant, c'est obligatoire.

Médiathèque : 18 Rue du Lt Guillard – 35290 GAËL

02 99 07 76 61 – bibliotheque@mairie-gael.bzh

Horaires : Mardi : 16h00 à 18h00 / Mercredi : 10h00 à 12h15 – 14h30 à 18h00

Vendredi : 16h00 à 19h00 - Samedi : 10h00 à 12h15

Fermée du 1^{er} au 31 août 2025.

<https://www.facebook.com/bibliothequemunicipalegael/>



Retour sur...

♦ Marie-Antoinette PERRAULT fête ses 100 ans.

Mercredi 11 juin, Mme Perrault a célébré ses 100 ans à l'Ehpad de Saint Méen le Grand, entourée de ses proches.

Née le 12 juin 1925 à Lesnée en Gaël, fille de Mathurin et Eulalie, elle est la benjamine d'une fratrie de 6 enfants qui compte déjà trois frères et deux demi-frères. Elle grandit dans la ferme familiale où elle apprend très tôt le goût du travail.

Enfant, elle fréquente l'école des filles de Gaël où elle obtient son certificat d'études à 12 ans.

La guerre marque profondément son adolescence : disparition de son père, mort tragique de ses demi-frères, puis les privations liées à l'Occupation.

Après la libération, elle profite d'une liberté retrouvée pour explorer la région à vélo qui est le moyen de locomotion alors très populaire.

En 1952, elle épouse François Perrault, le couple s'installe au Loscouët-sur-Meu, puis à Gaël, à la Ville Droguet. Ensemble, ils élèvent quatre enfants et développent leur exploitation agricole, modernisée au fil des décennies. A leur grande satisfaction, l'exploitation est reprise dans les années 80 par l'un de leurs fils. Retraitée paisible, ses principaux loisirs sont la lecture, la couture, les jeux télévisés, les feuillets et la messe dominicale. La maison familiale reste longtemps le point de rassemblement des enfants, petits-enfants (12 au total) et arrière-petits-enfants (17 aujourd'hui).

Après presque 70 ans passées dans sa maison de Gaël, Marie-Antoinette a rejoint l'Ehpad en 2024, à la veille de ses 99 ans. Elle incarne aujourd'hui une mémoire vivante de la commune, de l'histoire rurale bretonne et de la famille Perrault.



A ses côtés, M. LELIEVRE Emile a fêté ses 101 ans.

Émile Lelièvre est né à La Chevalerie, à Gaël, à côté de Point Clos, où ses parents étaient agriculteurs. Émile Lelièvre est allé à l'école jusqu'à ses 11 ans et a vécu à Gaël après son mariage. Une fille est née de cette union.

Le travail l'a ensuite appelé à Rennes où il a exercé plusieurs métiers : plombier, charpentier, homme d'entretien, et à chaque fois cela pendant plus d'une dizaine d'années. Mais chaque week-end, Émile Lelièvre revenait à Gaël, en moto.

L'heure de la retraite approchant, c'est toujours à Gaël qu'il a profité de ses passions : la chasse et la construction de maquette d'avion en bois.

Émile Lelièvre garde des souvenirs heureux à Gaël, mais aussi des terribles souvenirs de la guerre et des bombardements, Point Clos était en effet un point stratégique pendant cette période.

M le Maire et le Conseil Municipal leur souhaitent de très belles années entourés de leurs proches, et des gaëlités qui leur rendront visite.



Retour sur...

◆ 80^e anniversaire de la Libération – Un témoignage vivant à la médiathèque de Gaël.

À l'occasion des commémorations du 80^e anniversaire de la Libération, la médiathèque de Gaël a organisé des **accueils de classes** autour de cette période historique marquante. Les élèves de **CM1 et CM2** des deux écoles ont eu la chance d'assister à un moment rare et précieux : le **témoignage vivant de Liliane**, habitante et bénévole très investie à Gaël, qui avait **de 4 à 10 ans pendant la Seconde Guerre mondiale**. Avec une grande sincérité et une mémoire intacte, Liliane a partagé des souvenirs forts : **l'exode, les colonnes de déportés partant du camp de Drancy, les bombardements...** Les enfants, très attentifs, ont été **profondément touchés** par son récit. Ils ont pris conscience de la réalité vécue par des enfants de leur âge, il y a 80 ans. Suite à ces échanges, les enfants en ont parlé dans leur famille et sont venus à la médiathèque **découvrir les livres et documents** mis à disposition sur la Seconde Guerre mondiale et remercier par là même, l'équipe de la médiathèque pour tous ces partages.

Une mémoire vivante à préserver.

Nous avons, à Gaël, la **chance rare de pouvoir encore entendre un témoignage direct** de cette époque. À l'heure où les derniers témoins de la guerre s'éteignent, il est essentiel de **transmettre cette mémoire**, de l'incarner, de ne pas laisser l'oubli s'installer.

Merci à Liliane qui a accepté de partager son histoire avec les enfants, pour sa générosité et son courage.

Merci également aux **bénévoles de la médiathèque**, aux enseignants et aux **services municipaux** qui ont permis le prêt et l'exposition de **documents d'archives**.



◆ Découverte des abeilles et du rucher de Ga' Ailes.

Ce mercredi 25 juin après-midi, 15 personnes ont eu la chance de découvrir les abeilles du rucher de Ga' Ailes et d'écouter les explications d'Aurélien et de Julien des services techniques de Gaël qui s'occupent du rucher, ou celles des apiculteurs de l'association « Terre Api-Culture mévennaise ». Malgré le temps orageux, les abeilles se sont laissées approchées. La reine des abeilles s'est montrée, quelques faux-bourçons et les innombrables ouvrières aussi bien sûr. Tout le monde a pu voir le couvain, les réserves de miel et même quelques cellules royales. Petits et grands avaient revêtu les combinaisons prêtées par l'association. Aucune piqûre n'a été à déplorer ! L'atelier s'est terminé par une dégustation de miel et d'hydromel et un goûter.

Prochain atelier : le mercredi 9 juillet, avec RDV à la médiathèque à 14h30.

Réservez-vite ! (02 99 07 76 61).



Commerce – Entreprise

◆ Le Fournil de Gaël

La boulangerie sera fermée **jusqu'au lundi 7 juillet**.

Nouveau au fournil de Gaël ! Retrouvez des salades au saumon, jambon emmental et d'autres nouveautés d'ici peu. Et bien sûr, il y a toujours nos ficelles, quiches, croque-monsieur et sandwiches composés de mayonnaise maison, filet de poulet cuit sur place ou le classique jambon beurre. Tout ce qu'il faut pour manger sur le pouce ou pique-niquer tranquillement.

Etat-civil



Décès : ALLEMAGNE Sylvain, décédé le 05 juin 2025 à Rennes.

Collecte des bacs verts/jaunes

Mardi 1^{er} juillet et mercredi 16 juillet : Bacs verts

Mardi 8 et 22 juillet : Bacs jaunes.

Retrouvez toutes les informations de la commune sur le site internet : www.mairie-gael.bzh
Si vous souhaitez recevoir Gaël Infos par mail, envoyez votre demande à l'adresse contact@mairie-gael.bzh

Réunion du Conseil Municipal du 03 juin 2025

1 Etude préalable à l'aménagement du secteur Le Paradis

Il est décidé de retirer la maison de M. Guillotin de la zone d'études ; d'agrandir un peu la surface de la salle de restaurant ; de construire un collectif pour compenser la maison de M. Guillotin. Il y a également une réflexion en cours sur les murs à conserver et qui devront être sur la partie communale. Les élus souhaitent également n'abattre qu'une maison, garder celle de couleur rose et qu'il y ait uniquement un accès voiture à sens unique pour entrer dans le lotissement. Un accès piétonnier sur la maison de M. Guillotin sera gardé ainsi que le parking derrière l'école privée.

2 Etude aménagement du 10 Rue de la libération : Avenant au contrat d'étude de définition et de faisabilité

Le conseil municipal, à l'unanimité des votants, décide de rénover le bâtiment avec trois logements dont 1 T4 et 2 T3 à l'étage ainsi qu'un commerce sur toute la surface du rez-de-chaussée, accessible PMR côté rue, sans logement en bas.

3 CCSMM -Pré-arrêt du PLH 2025-2030

Le conseil municipal, à l'unanimité des votants, émet un avis favorable au projet pré-arrêté de PLH 2025-2030 arrêté de la Communauté de Communes Saint Méen Montauban

4 CCSMM - Groupement de commandes pour les vérifications périodiques

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, adhère au groupement de commandes de la communauté de communes Saint-Méen-Montauban pour les prestations de vérifications périodiques obligatoires des installations électriques, dispositifs de lutte et d'alerte contre les incendies, traitement d'air et de ventilation des bâtiments, ascenseurs et appareils de levage.

5 Logement au 19 rue de la Libération

Le conseil municipal, à l'unanimité des votants, valide un premier avenant pour le lot n°03 - Menuiseries extérieures, pour le remplacement de la porte, cela donne lieu à une plus-value de 3231.93€. Il est également décidé de valider la somme de 8227.01 € TTC pour les travaux supplémentaires de menuiseries intérieures du logement au premier étage. Pour l'appartement au deuxième étage, le conseil municipal, à l'unanimité des votants, valide la somme de 720 € sans les charges pour le loyer.

6 EHPAD La Domnonée - régularisation foncière

Le conseil municipal, à l'unanimité des votants, valide la signature de l'avenant au bail emphytéotique entre la commune et l'EHPAD, a ce qui permettra de régulariser les parcelles AC n°506 et 508 sur lesquelles la commune a empiété pour accéder au parking du pôle médical.

7 Demande de mise à disposition - Halle de la gare

Le conseil municipal, à l'unanimité des votants, valide la signature de la convention de mise à disposition gratuite de l'ancienne halle de la gare à l'association RMET, où il sera précisé que toute intervention ou modification du bâtiment devra obtenir une validation par la mairie.

8 Arrêt de car place de la bascule

Le conseil municipal, à l'unanimité des votants, valide le devis de l'entreprise COULON pour la somme de 2880.00€ TTC afin de réduire le mur en pierres situé devant le pôle médical pour respecter l'accessibilité PMR. De plus, le choix du nom de ce nouvel arrêt s'est porté sur : La Domnonée.

9 Remboursement frais suite à dépôts sauvages

Le conseil municipal, à l'unanimité des votants, valide le principe de facturer une participation aux frais de ramassage, trie et nettoyage des dépôts sauvages d'ordures ménagères, lorsque les auteurs peuvent être identifiés et fixe un montant forfaitaire de 350 € par dépôts sauvages.

10 Régularisation foncière L'Ile de la tranquillité

Le conseil municipal, à l'unanimité des votants, valide auprès de Maître Patard, Notaire à Saint-Méen-Le-Grand, la demande de rectification de l'acte publié le 23 novembre 1970, concernant la vente par la commune, à M. et Mme DAHYOT Bernard, de la parcelle cadastrée section C n° 622 qui semble être une erreur sur l'acte original et qui concerne la parcelle cadastrée, section AD n°94, d'une contenance de 53a90. Faute d'une prise en charge des frais correspondants par le Notaire auteur de l'acte initial, ceux-ci seront pris en charge à parts égales par la commune et par les consorts Dahyot. Le conseil municipal, à l'unanimité des votants, valide les échanges à titre gratuit (la partie cadastrée section G n° 413d d'une superficie de 82m² ; par M. Guillotin Jean-Luc aux consorts Dahyot, la partie cadastrée section G n° 414g pour 138 m² et, par les consorts Dahyot au profit de la commune, la partie cadastrée section G n° 430i pour 105m²) et la vente du délaissé de chemin entre la commune de Gaël, M. Guillotin Jean-Luc, les consorts Dahyot et l'indivision Legendre/Maisonnier pour l'emprise du chemin et l'accès à la propriété des consorts Dahyot, comme indiqué dans le document d'arpentage établi par le géomètre. La vente par la commune de ce délaissé de chemin, cadastré section G n° 414f d'une contenance de 12a99ca, au profit des consorts Dahyot, est fixé au prix de 0.35€ /m². Le conseil municipal valide le déclassement du domaine public communal des chemins concernés et précise que les frais de bornage et de notaire sont divisés à parts égales entre la commune de Gaël, les consorts Dahyot et M. Guillotin Jean-Luc.

11 Chantiers Argent de poche

Le conseil municipal, à l'unanimité des votants, valide les semaines 27 (du 30/06 au 04/07) et semaine 32 (du 04 au 08 /08) avec un maximum de 4 jeunes par semaine.

12 Sortie Jeunes

Il n'y aura pas d'organisation de sortie jeunes cet été.

13 Peinture - Salle du Bran

Le conseil municipal, à l'unanimité des votants, valide le choix des couleurs de peinture pour les murs, toilettes et cuisine.

Vous avez des questions ? Formation (orientation, formation, stages), emploi (recherche, rédaction de CV, de lettre de motivation), connaître ses droits (démarches administratives, handicap, bourses...), mobilité internationale (préparation au départ, stage à l'étranger, aides financières...), logement (recherche d'hébergement, gestion de son budget...), loisirs (sorties, sport, culture...), santé (vie affective et sexuelle, conduite à risque, mal-être) ?

Vous avez entre 11-30 ans, contactez le service Info Jeunesse St Méen Montauban au 02.99.06.54.92 ou au 07.86.21.92.77

Par mail : infojeunesse@stmeen-montauban.fr

Facebook : @servicejeunesseSMM

Permanences INFOS JEUNES :

à l'espace France Services - 22 rue de Gaël - 35290 ST MEEN LE GRAND

Mercredi de 13h30 à 18h00

Vendredi de 13h30 à 17h00

Dernier samedi du mois de 09h30 à 12h30

Une aide pour l'achat d'un récupérateur d'eau.

La Communauté de communes s'engage pour la préservation de la ressource en eau et vous accompagne dans vos démarches d'économie au quotidien. Dès le 1^{er} juillet, vous pourrez bénéficier d'une aide à l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie.

Pourquoi installer un récupérateur d'eau de pluie ?

Installer un récupérateur d'eau de pluie, c'est :

- Réduire sa consommation d'eau potable : l'eau de pluie peut être utilisée pour arroser le jardin, nettoyer la voiture ou alimenter les sanitaires (hors produits chimiques et détergents).
- Faire des économies : moins d'eau potable consommée, c'est une facture allégée ! Jusqu'à 900 litres par an et par m² de toit peuvent être récupérés.

Protéger l'environnement : valoriser l'eau de pluie limite les prélèvements sur les ressources naturelles.

Aide à l'achat : comment ça marche ?

Pour encourager l'utilisation de l'eau de pluie, la Communauté de communes propose :

- un bon de remise de 30 € pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie. (**dans la limite des 500 bons disponibles**)
- 5 % de remise supplémentaire dans deux magasins partenaires : Point Vert à Saint-Méen et La Maison.fr à Montauban.

Cette aide concerne les habitants des 17 communes. Un seul bon sera délivré par foyer.

Comment obtenir l'aide ?

Compléter la convention d'attribution (à retirer directement en format papier à la Maison du Développement à Saint-Méen-le-Grand ou au siège de la Communauté de communes situé 46 rue de Saint-Malo à Montauban-de-Bretagne).

- Joindre une facture d'eau de moins d'un an.

Envoyer l'ensemble par mail à cycles.eau@stmeen-montauban.fr ou par voie postale à Maison du développement, 22 rue de Gaël à Saint-Méen-le-Grand.



Prochaine parution le 25 juillet. Dépôt des articles avant le 18 juillet.

PHARMACIE

M. ESNAULT : 02.99.07.72.19

En cas d'urgence la nuit et le week-end, appelez le 3237.

06 juillet : Pharmacie Gendrin à Iffendic.

13 et 14 juillet : Pharmacie Esnault à Gaël.

20 juillet : Pharmacie Dupont Kermel à Bédée.

27 juillet : Pharmacie Guillou à Saint Méen le Grand.

INFIRMIERS

Mmes AUVE et TALLEC

M. JAUNAY 02.99.07.76.15

DECHETTERIE

Tél : Contacter le SMICTOM Centre Ouest à Saint Méen le Grand.

Nouveaux horaires :

Lundi: 09h00-12h30

13h30-17h30

Mercredi : 09h00-12h30

13h30-17h30

Samedi: 09h00-12h30

13h30-17h30

En cas de températures au dessus de 35°C, les horaires des déchèteries seront aménagés, de 07h00 à 12h00 et de 12h30 à 14h30.

AMBULANCES-TAXIS

Taxis MEWEN 02.99.09.69.34

Taxis FOUREL 06.25.77.20.75

Taxis NEO Santé 02.99.06.57.00

CARS ILLENOO

Horaires du 05 juillet au 31 août 2025 :

De Gaël Eglise vers Rennes :

Du lundi au vendredi : 6h15.

Du lundi au samedi : 6h55, 13h12.

De Rennes gare routière vers Gaël :

Du lundi au vendredi : 17h15.

Du lundi au samedi : 12h15, 16h35, 18h15.

A partir du 5 juillet 2025, les numéros des lignes de car évoluent ! La ligne Gaël Rennes sera désormais la ligne 502.

SPA : 02 99 59 32 74

5A rue Roland Doré – 35000 Rennes

Directeur de la publication :

Denis LEVREL, Maire de Gaël

Coordination, rédaction,

mise en page, distribution :

V. Destruhaut, F. Unterdorfel,

L. Le Roy.

Mairie de Gaël

Photos-illustrations :

Mairie de Gaël

Impression : 400 exemplaires

Communauté de Communes

Signature de la convention de lecture publique entre le Département d'Ille-et-Vilaine et la Communauté de communes Saint-Méen Montauban

Ce mardi 24 juin 2025, la Communauté de communes Saint-Méen Montauban et le Département d'Ille-et-Vilaine ont signé la convention de lecture publique à la médiathèque l'Arc-en-Ciel de Landujan, en présence de Denez Marchand, vice-président délégué à la culture, à la promotion des langues de Bretagne et à la lecture publique au Département, Gilles Le Métayer, vice-président délégué à la culture à la communauté de communes, élus, bénévoles et bibliothécaires. Cette signature marque une étape importante dans la structuration de la politique de lecture publique du territoire et renforce l'engagement commun des deux collectivités en faveur de l'accès à la culture pour toutes et tous.

Un engagement partagé pour une culture accessible et de proximité

La convention signée s'inscrit dans le cadre du schéma départemental de lecture publique 2023-2028. Elle formalise un partenariat visant à garantir un égal accès à la lecture, à l'information et à l'apprentissage tout au long de la vie, dans un esprit de coopération territoriale.

Cette démarche renforce la dynamique engagée depuis plusieurs années par la communauté de communes et les communes, avec notamment la création du réseau BIM! qui permet aujourd'hui aux usagers de profiter entre autres d'une carte unique, d'un catalogue commun, d'une navette documentaire et de la gratuité de l'ensemble des services.

Des objectifs concrets au service des habitants

Ce partenariat vise à consolider cette organisation autour de plusieurs axes forts :

1. Finaliser la mise en réseau et assurer son pilotage stratégique.
2. Elaborer une politique documentaire partagée et valoriser les fonds spécifiques.
3. Développer l'accès équitable à une offre culturelle variée et inclusive.
4. Engager une réflexion sur l'accessibilité, le développement durable, l'inclusion numérique et les actions hors les murs.



Secours Populaire



♦ SOLIDARIBUS

Mardi 8 juillet : Le solidaribus du Secours Populaire sera présent à Gaël au 5 quater rue de la libération de 10h30 à 12h.

Prise de RDV : solidaribus@spf35.org ou 02.90.02.78.83 – Aide et écoute, accès aux droits, aide alimentaire, aides aux démarches.

SMICTOM CENTRE OUEST



En cas de températures supérieures à 35°C, les horaires d'ouverture des 9 déchèteries seront exceptionnellement modifiées : elles seront ouvertes de 7h00 à 12h30, puis de 13h00 à 14h30.

Concernant les tournées de collecte, les agents adapteront également leurs horaires. Toutefois, les usagers devront continuer à sortir leur bac la veille au soir.

Enfin, dans le cadre du Tour de France, la déchèterie de **Montauban-De-Bretagne** sera fermée le samedi 12 juillet toute la journée.

Pour tout renseignement contactez le SMICTOM au 02 99 09 57 26. ou sur le site internet : <https://www.smictom-centreouest35.fr/>

Divers



♦ BREIZHGO

A partir du 5 juillet 2025, les numéros des lignes de car évoluent !

La ligne Gaël Rennes sera désormais la ligne 502.

♦ Le Tour de France à Saint Méen le Grand

Samedi 12 juillet.

FESTIVAL VÉLO EN MÉÉN
GRATUIT

SAM. 12 JUILLET. 2025

DÈS 13H

SAINT-MÉÉN-LE-GRAND
Départ du Tour de France à 13h10

ÉTAPE sur écran géant

CYCLO VILLAGE

Skatepark, circuit BMX, animations réalité virtuelle et vélo rigolo...

Déambulation d'une fanfare

18H Concert Jam Rock

21H Bal du 12 juillet animé par Vinylé Idylle

TERRAINS DES SPORTS

RESTAURATION / BUVETTE À PARTIR DES 10H

Organisé par l'association "Les amis du vélo"

Tour de France 2025
Vélo départ de la 9^{ème} étape le samedi 12 juillet

J'arrive pas, j'ai oublié!

SAINTE-MÉEN-LE-GRAND

TOUR DE FRANCE
Samedi 12 juillet 2025

ST-MÉÉN-LE-GD

Avec le soutien de nos partenaires

GROUPEMENT Mousquetaires

Prestalis

SPACE

St Méen

SACPO

PEROTIN

SECOB

SÉLVA

ATECE

Ma Décolage

QUEGUINER

ataraxia

SIBU

INFOS PRATIQUES

4 logements communaux à louer :

Pièces à fournir par le futur locataire :

- ◆ pièce d'identité et livret de famille (si famille)
- ◆ Copie de contrat de travail (préférence CDI)
- ◆ 3 derniers bulletins de salaire (environ 3 fois le montant du loyer)
- ◆ Avis d'imposition
- ◆ Carte de sécurité sociale
- ◆ Cautionnaire avec les mêmes justificatifs

1) Logement 2A rue Lieutenant Guillard - T4

Description

Rez-de-Chaussée :

Cuisine : 13.70m²

Séjour : 23.35m²

Salle d'eau : 5.85m²

1^{er} étage :

Couloir : 8.88m²

Chambre 1 : 11.30m²

Chambre 2 : 13.36m²

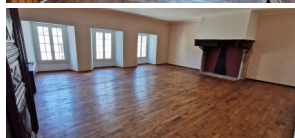
Chambre 3 : 52.20m²

Total : 128.64m²

Loyer : 630€

Provisions sur Charges : 120€

Disponible à partir du 1^{er} juillet 2025.



2) Logement 19 rue de la Libération 2^{ème} étage - T4

Description

1^{er} niveau :

Escalier

Cuisine

Séjour

Salon

} = 53,53m²

Salle d'eau - Buanderie : 7.01m²

2^{ème} niveau :

Escalier

Chambre 1 : 17.41m²

Chambre 2 : 14.26m²

Chambre 3 : 15.53m²

Salle d'eau : 5.02m²

Total : 112.76m²

Loyer : 720€

Disponible à partir du 1^{er} août 2025.

3) Logement 5 bis rue de la Libération - T3

Description

Rez de Chaussée :

Cuisine

WC

1^{er} étage :

Chambre 1

Chambre 2

Salle de Bain

Total : 76m²

+ 1 cagibi

+ 1 garage : 18m²

Loyer : 424.22€

Charges : Electricité garage selon consommation

Disponible à partir du 1^{er} juillet 2025.

4) Logement 19 rue de la Libération 1^{er} étage - T2

Description

Entrée

Cuisine

Séjour

1 chambre

1 WC

1 Salle d'eau

1 Débarras

1 Véranda

Total : 67m²

Loyer : 520€

Charges : eau en fonction de la consommation

Disponible à partir du 1^{er} novembre 2025.

